

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

08 AVR. 2019



Monsieur Fernand Etgen

Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 8 avril 2019

Concerne : **Débat d'orientation sur l'agriculture biologique**

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, le groupe parlementaire déli gréng vous soumet une demande concernant l'organisation d'un débat d'orientation **au sujet de l'agriculture biologique**.

L'accord de coalition pour la législature 2018-2023 formule des objectifs très ambitieux en matière d'agriculture biologique en visant « d'atteindre au moins 20% des surfaces agraires exploitées en agriculture biologique à l'horizon 2025. »

L'agriculture biologique garantit un mode de production plus respectueux de l'environnement et la mise en marché de produits alimentaires de qualité. Elle évite la pollution de l'eau et permet de protéger la biodiversité, le climat et la qualité des sols.

Déjà en 2016, l'étude stratégique sur la Troisième Révolution Industrielle pour le Grand-Duché de Luxembourg a préconisé un développement renforcé de l'agriculture biologique afin de garantir la viabilité de l'agriculture luxembourgeoise.

Nous aimerions aborder cette thématique importante dans le cadre d'un débat d'orientation. Un tel débat permettrait aux député-e-s de se prononcer sur le potentiel et le développement de l'agriculture biologique au Luxembourg, ainsi que sur les mesures et objectifs concernant l'agriculture biologique prévus dans l'accord de coalition.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Josée LORSCHÉ

Présidente du groupe parlementaire

François BENOY  
Député